



PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer



RADIO DDT

DDT 52
Département de l'État
des Hauts-de-France

LE FONDS VERT EN 2024

Accélérer la transition
écologique dans les territoires



Avec la participation de :

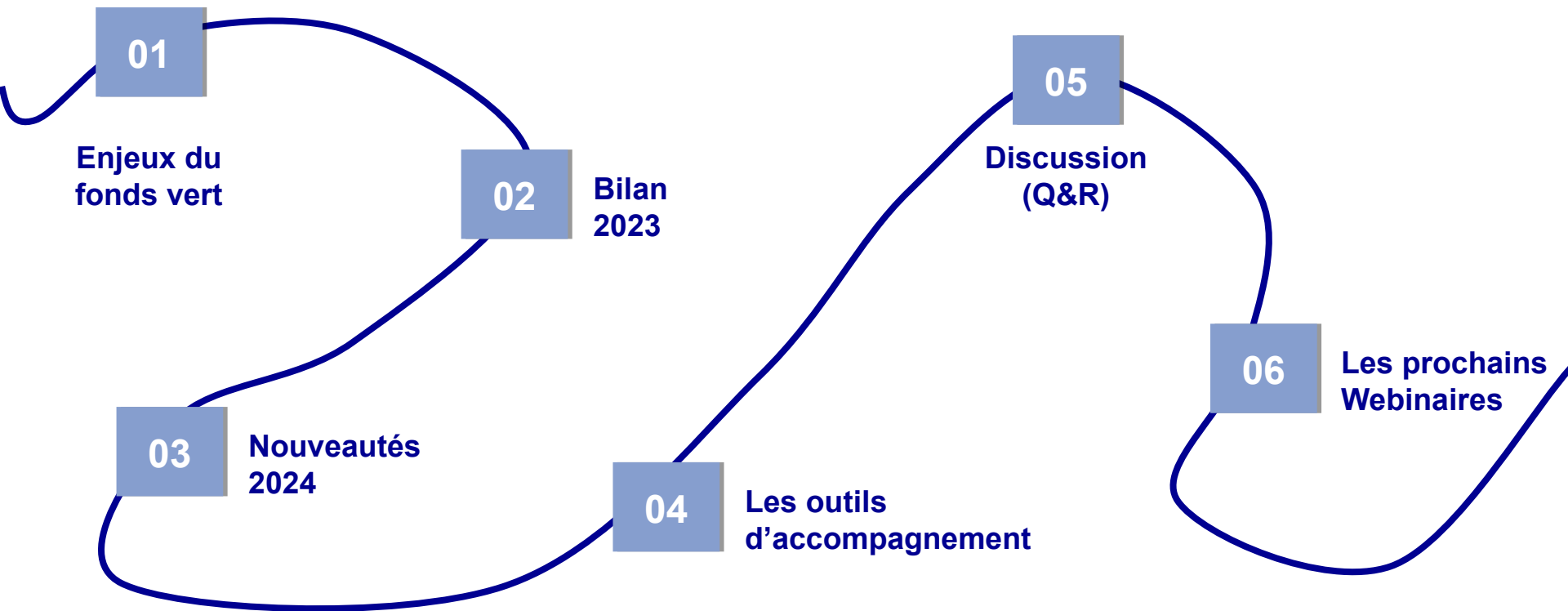


Nathalie Kobes
Directrice-adjointe DDT



Myriam Gillet
**DDT – Mission
d'appui territorial**
Tel. 03 25 30 79 03

Sommaire



1 - Les enjeux du fonds vert

POUR QUI

Les collectivités, leurs groupements, leurs partenaires

COMMENT

Une gestion déconcentrée

QUOI

Objectif d'accélération de la transition écologique

2 – Bilan du fonds vert 2023

Répartition des aides par mesure

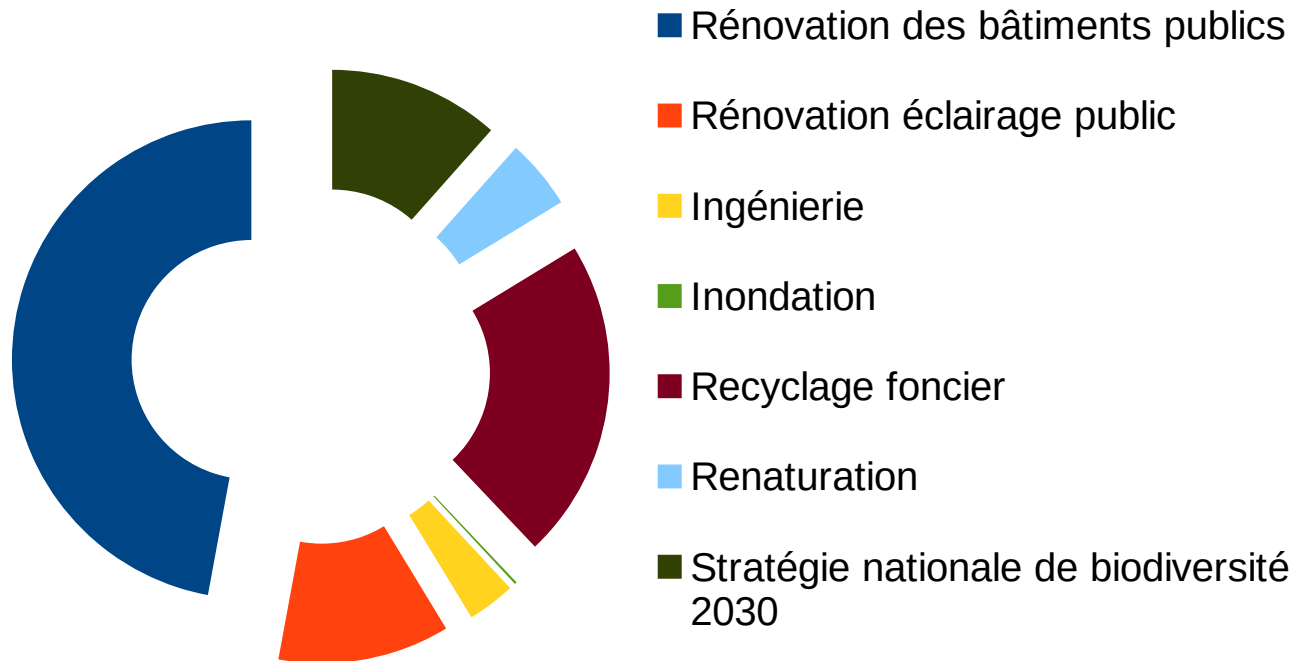
63

Le nombre
de dossiers financés



5,5 M€

Le montant des
subventions
accordées



3 – Les nouveautés du Fonds vert en 2024

Renforcement du
fonds vert dès le
PLF 2024 à 2,5 Md€

Pérennisation du
fonds vert jusqu'à
2027 (2,5 Md€/an),
un des outils de la
planification
écologique

Stabilité du
bouquet de
mesures

Action 1
Performance
environne-
mentale

Rénovation des bâtiments (+) confort d'été et écoles
Tri à la source et biodéchet
Éclairage public

Action 2
Adaptation
au
changement
climatique
Transverse

Prévention des inondations
Prévention des risques incendies
Renaturation des villes et villages
Appui à l'ingénierie

Action 3
Amélioration
de la qualité
du cadre de
vie

Covoiturage
Recyclage foncier
Territoires d'industrie
Développement des mobilités durables en zones rurales
(-) Stratégie nationale de biodiversité 2030

La rénovation énergétique des bâtiments publics

LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



Rénovation énergétique
des bâtiments
publics locaux



L'ambition écologique



Les projets concernés : ensemble des travaux réalisés sur des bâtiments existants et visant à diminuer significativement leur consommation énergétique (bâtiments neufs et projets démolition/construction non concernés).

- **Critères d'éligibilité** : réaliser au moins **40% d'économie d'énergie** (production d'une étude thermique permettant de justifier les économies d'énergie)
- **Bâtiments concernés** : équipements sportifs, **bâtiments scolaires**, logements...

[Accédez au cahier d'accompagnement dédié](#)



Rénovation des parcs
luminaires d'éclairage public

Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public



L'ambition écologique



Les porteurs de projet éligibles :

- commune, département, région
- syndicat d'énergie exerçant le portage du projet pour une collectivité : SDED

→ **Critères d'éligibilité** : contribuer à la protection de la biodiversité, la réduction de la pollution lumineuse (trame noire) et à la sobriété énergétique

→ **Non éligibles** : opérations de simple mise en conformité à une obligation réglementaire, mise en lumière de bâtiments ou de sites naturels aujourd'hui non éclairés...



Renaturation des villes et des villages



L'ambition écologique

-5°C

L'emploi judicieux d'arbres d'ombrage réduit localement la température urbaine de 3 à 5 °C.

Les porteurs de projets :

- les collectivités, les bailleurs sociaux

Les projets concernés :

- la renaturation des sols et espaces urbains
- la présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville
- la végétalisation des bâtiments et équipements publics (toitures et façades végétalisées)



Recyclage
foncier

Recyclage des friches



Dammartin/Meuse

250 friches

recensées dans
l'observatoire départemental des friches

LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



Les projets concernés : études, acquisitions foncières, travaux de démolition ou déconstruction, de dépollution, de réhabilitation de bâtiment, de restauration écologique des sols ou d'aménagement relatifs à l'action de recyclage d'une friche (y compris pour une friche ICPE, industrielle ou minière) : projets dont les bilans économiques restent déficitaires

[Accédez au cahier d'accompagnement dédié](#)

- De manière transversale, bénéficiaire de prestations d'ingénierie et d'études indispensables à la réalisation des projets éligibles au fonds vert
- La Banque des territoires met à disposition une offre de financement qui permettra d'amplifier l'impact du Fonds vert (financements d'ingénierie territoriale ou d'offres de prêts sur fonds d'épargne)

29 aides liées au programme Fonds vert Ingénierie :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert-ingenierie/>

Développement du co-voiturage



Covoiturage



L'ambition écologique

75%

de la capacité des
voitures n'est pas
utilisée

Les projets concernés :

- études
- travaux d'infrastructures, d'équipements
- frais de fonctionnement des **lignes de covoiturage** dans la limite de 3 ans
- outils et actions d'**animation locale** pour encourager la pratique du covoiturage :
- **incitations financières** à la pratique du covoiturage



Développement des mobilités durables en zones rurales



L'ambition écologique

13,3

millions de français sont
en situation de précarité
mobilité

Les projets concernés : élaboration d'une stratégie mobilité, création d'un service (mobilité solidaire, TAD, mobilité partagée, service de mobilité en libre service, conseil à la mobilité)

→ **Sont éligibles :** les coûts d'investissement, achat de petits véhicules verts, navettes routières, frais de fonctionnement du service mobilité



Territoires d'industrie



- L'ambition écologique**
- *Résilience économique*
 - *Engagements sociétaux*
 - *Excellence industrielle*
 - *Développement des compétences*
 - *Sauvegarde des savoir-faire*

Les projets éligibles : situés dans le périmètre géographique d'un territoire d'industrie 2023-2027

Les projets concernés : projets d'investissements industriels structurants et ambitieux sur le plan environnemental ou contribuant au développement des compétences (centres de formation)

Les porteurs de projets : entreprises privées, associations, établissements de formation, collectivités

Autres mesures du fonds vert



Soutien au tri à la source
et valorisation des biodéchets

Soutien au tri à la source et à la valorisation **des biodéchets**



Milieux aquatiques
et inondations

Prévention des inondations : renforcement des aides apportées par les **programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)** . En 2024, sont aussi concernées les communes qui ne sont pas éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit « fonds Barnier »



Incendies
et végétation

Prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation

4 – Les outils d'accompagnement



Démarches fonds vert :

pref-fonds-vert@haute-marne.gouv.fr

Instruction :

services déconcentrés de l'État et les opérateurs de l'État (ADEME, agences de l'eau).

Pas d'appel à projets mais des **guichets ouverts au fil de l'eau**



Aides-territoires : **outil unique** pour accéder aux cahiers du fonds vert et rechercher les aides



Démarches simplifiées : effectuer la demande d'aide en ligne

4 – Les outils d'accompagnement

<https://www.aides-territoires.beta.gouv.fr>

 Se connecter

 S'inscrire

 Diffuser une aide

 Trouver des aides

[Accueil](#) [Projets](#) [Cartographie](#) [Programmes d'aides](#) [Actualités](#) [Portails](#) [En savoir plus](#)

[Accueil](#) > [Tous les programmes d'aides](#) > [Fonds vert](#)

Fonds vert

[Présentation générale](#)

[Foire aux questions](#)

[Événements](#)

Foire aux questions



Pour tout complément, vous êtes invités à contacter votre sous-préfet d'arrondissement ou les services déconcentrés de l'État compétents (DREAL, DDT-M, directions et services de l'État en outre-mer...).

Cette FAQ a été mise à jour le 20/01/2023.

Récapitulatif

A retenir

- ambition environnementale des projets
- maturité des projets
- dépôts des dossiers au fil de l'eau

Recommandations pour les élus

- contactez les services en amont du dépôt de dossier pour être accompagnés au mieux
- contact :
pref-fonds-vert@haute-marne.gouv.fr

Calendrier de la Radio DDT

14/02/2024

Le plan école

07/03/2024

Les aides
à la rénovation
thermique pour les
particuliers

11/04/2023

Préserver les aires
d'alimentations de
captage, un élément
indispensable de
l'attractivité

Retrouvez les radios précédentes sur le site de la préfecture

<https://www.haute-marne.gouv.fr/Publications/Autres-publications/Radio-DDT>

On en discute !
Quelles sont vos
questions ?

